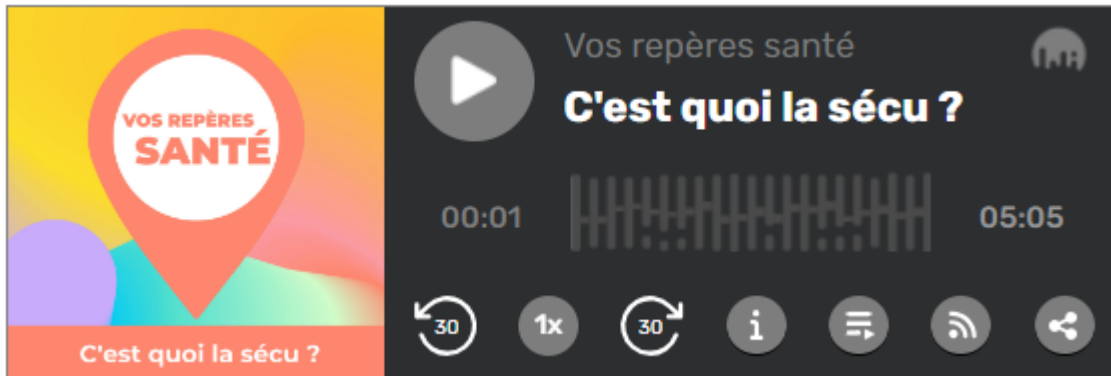


C'est quoi la sécu ?



Animateur podcast : Dites-moi, il y a 30 ans, il y a 40 ans, comment faisiez-vous sans la Sécurité sociale ?

Un homme âgé : On se soignait, quand on avait les moyens de se soigner, moi personnellement j'ai 80 ans maintenant, je suis bien content que la Sécurité sociale existe, sans ça je serais déjà mort.

Voix off : Vos repères santé. Épisode 1, c'est quoi la Sécu ?

Animatrice podcast : La Sécurité sociale, ouh là là ! Ça fait un peu peur ce mot.

Une jeune fille : Ben non, la Sécu c'est ce qui rembourse en partie mon Doliprane ou ma radio de la cheville.

Animatrice podcast : Oui, mais tu vas voir, c'est encore plus que ça. On va découvrir cette innovation essentielle du XXe siècle.

Voix off : Vous écoutez vos repères santé, le podcast qui vous aide à décrypter le système de santé.

Animatrice podcast : Vous savez-vous de quand date la Sécurité sociale en France ? Alors, si vous venez de penser : XXe siècle après la Seconde Guerre mondiale, c'est la bonne réponse. 1945 exactement.

C'est une idée qui vient d'Allemagne, du chancelier Bismarck, qui a mis en place le premier système complet d'assurance sociale dans les années 1880. Et en France, c'est à la fin de la guerre, en 1945, que la Sécurité sociale est créée.

La jeune fille : Et c'est qui qui invente la Sécu en France ?



Animatrice podcast : C'est une idée qui était dans les cartons des syndicats et de certains hommes politiques depuis plusieurs années, et qu'on ressort quand la guerre se termine.

L'idée c'est aussi de protéger ceux qui vont reconstruire le pays. Les ouvriers, les salariés les plus pauvres. Ce sont les résistants, le Comité National de la Résistance, qui met ce projet de Sécurité sociale dans son programme pour la France libérée.

Mais c'est un homme qui porte ce projet à bout de bras. Il s'appelle Pierre Laroque. Au départ, c'est lui l'architecte de la Sécurité sociale.

Il travaille pour le ministre du Travail de l'époque, Ambroise Croizat, qui en fait son combat. Ambroise Croizat fait partie du gouvernement de De Gaulle, et c'est grâce à ces grands hommes que la Sécurité sociale a enfin pu voir le jour. Tiens, on va l'écouter Ambroise Croizat.

Ambroise Croizat (archive) : Nous avons en discussion un texte qui tend à généraliser par palier la Sécurité sociale à toute la nation française. Cette révolution, excusez-moi cette formule, est attendue par tout le pays.

Animatrice podcast : Il faut dire aussi qu'à cette époque, après 6 ans de guerre, la population française était dans un état plus que préoccupant.

La jeune fille : Pourquoi ?

Animatrice podcast : À cause du manque de nourriture, de charbon pour se chauffer et de médicaments, de graves épidémies se propagent : la tuberculose par exemple, la typhoïde, la diphtérie. Pierre Laroque et Ambroise Croizat imaginent un immense système d'entraide collective et obligatoire. Là, on ne va parler aujourd'hui que de la branche de l'assurance maladie.

La jeune fille : Et ça, c'est pour tout le monde ?

Animatrice podcast : Non, au départ, il n'y a que les gens qui travaillent comme salariés, qui peuvent être remboursés quand ils vont chez le médecin ou à l'hôpital. Parce que ce sont eux et leurs patrons qui versent un peu d'argent chaque mois dans le pot commun de la Sécu.

Et puis, heureusement, le système évolue. Il faudra attendre 1966 pour que les artisans, les commerçants et les professions libérales puissent avoir droit, eux aussi, à l'assurance maladie. Et puis, en 1999, enfin, tout le monde est couvert par l'assurance maladie.

C'est-à-dire tous les gens qui travaillent ou qui vivent en France depuis plus de 3 mois.



Voix de femme (archive) : Tous les mois, M. Dupont peut voir sur sa feuille de paie qu'un prélèvement de 6,45% a été fait pour la Sécurité sociale. Quant à l'entreprise qu'il emploie, elle verse pour lui 27,65% de son salaire. A quoi sert cet argent ? M. Dupont a souvent l'impression...

La jeune fille : Et aujourd'hui, qu'est-ce qui paie pour la Sécu ?

Animatrice podcast : Tous les travailleurs et toutes les entreprises participent au financement de la Sécu. C'est ce qu'on appelle les cotisations et les contributions. Ça représente 90% du budget. Et ce qui reste, les 10 derniers pourcents, ça vient notamment des taxes sur la vente de tabac et d'alcool.

La jeune fille : Et quand on est malade pour se soigner, c'est pas gratuit?

Animatrice podcast : Non, c'est pas gratuit. Mais on a la chance en France d'avoir la Sécurité sociale qui rembourse une partie des soins, mais pas tout. Par exemple, on paie toujours 1 euro de sa poche à chaque fois qu'on va chez le médecin ou qu'on va faire une analyse de sang ou une radio. On paie aussi quelques centimes pour chaque boîte de médicaments. On appelle ça des franchises ou des participations.

Elles ne sont remboursées ni par la Sécu, ni par la Mutuelle, sauf en cas d'hospitalisation.

La jeune fille : Et si je vais chez le dentiste ou l'orthodontiste, c'est gratuit ?

Animatrice podcast : Ça, ça dépend. Par exemple, le traitement d'une carie, ça coûte 27 euros environ. Et la Sécurité sociale rembourse 19 euros. Donc, il reste

La jeune fille : 8 euros

Animatrice podcast : Oui c'est cela, 8 euros à payer. Pour les appareils orthodontiques, la Sécu va rembourser une partie des soins.

Mais attention, il faut aller chez l'orthodontiste avant ses 16 ans. Après, c'est trop tard. Plus de remboursements.

Et puis, un traitement, ça coûte en moyenne 1 400 euros par an. Et la Sécu prend en charge un peu moins de 400 euros. Donc, il faut prévoir une bonne mutuelle. Mais ça, on en parle dans le prochain épisode.

Voix off : Vos repères santé, un podcast proposé par Apivia Macif Mutuelle. A écouter sur toutes les plateformes de podcasts et sur les sites l'essentiel.macif.fr et apivia.fr.